

225
DECRET D/2021/...../PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2021/0025/AN DU 02 JUILLET
2021.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

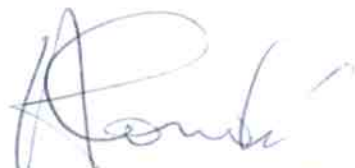
sur la Constitution ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2021/0025/AN du 02 juillet 2021, portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt et de don relatif au projet de construction de cinq (05) ouvrages d'art et de quinze (15) km de route accés, signé le 05 mai 2021, entre la République de Guinée, d'une part, et l'Agence Néerlandaise pour le l'Entreprise (RVO) et la Banque de développement des Entreprises (FMO), d'autre part, pour un montant de cinquante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix mille trois cent trente-neuf euros (59.990.339 EUROS).

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

08 JUL. 2021
Conakry, le.....


Prof. ALPHA CONDE